



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 413-418

Guy Wagner, Guy Lecuyot

Une dédicace d'un néocore, héraut sacré d'Apollon [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

UNE DÉDICACE D'UN NÉOCORE, HÉRAUT SACRÉ D'APOLLON

VALLÉE DES REINES — DEIR EL-ROUMI, 20 novembre 223 apr. J.-C.

Au cours des recherches que nous avons menées, en automne 1992, dans les ruines du Deir el-Roumi¹, nous avons eu la chance de mettre au jour un petit monument en grès portant une dédicace en grec, encore en grande partie conservée, datée de l'an 3 de Sévère Alexandre² et qui fait l'objet de la présente étude [fig. 1].

Contexte archéologique [fig. 2-3].

En 1991, un sondage, pratiqué à l'aplomb de l'entrée principale du monastère, a fait apparaître, dans les fondations du montant est de la porte, l'angle d'une pierre où quelques signes inscrits étaient visibles à la partie supérieure. En 1992, collationnant tous les éléments pouvant éclairer d'un jour nouveau l'histoire du site, nous avons décidé de dégager cette pierre. En effet, bien que prise sous la maçonnerie et profondément enfoncée dans le sol, son extraction ne devait pas mettre en péril la stabilité des superstructures. En attendant une consolidation définitive, nous avons étayé le mur à l'aide de briques cuites. La pierre avait été réutilisée dans les fondations avec d'autres éclats et des moellons provenant de la montagne. Le sondage pratiqué en 1991 a montré que la couche nivelée qui forme le soubassement de cette partie de l'édifice comportait de nombreux fragments en provenance de la destruction du sanctuaire : morceaux de

1. Travaux effectués dans le cadre de la mission franco-égyptienne du CNRS et du CEDAE. Ils ont été consacrés, d'une part, à un grand sondage stratigraphique pour essayer d'établir une chronologie céramique et, d'autre part, au collationnement et à l'étude des blocs en grès, décorés, provenant du petit sanctuaire romain, étude menée en étroite collaboration avec Marc Gabolde. Pour l'identification sur ce site d'un sanctuaire ayant précédé la construction du Deir, cf. G. Lecuyot, « Un sanctuaire romain transformé en monastère », *Actes du V^e congrès*

intern. d'égyptologie, Turin, 1992, p. 383-390.

2. Empereur, sous le nom d'Aurelius (Antonius) Severus Alexander de 222 à 235; cf. H. Gauthier, *Le Livre des rois de l'Égypte* V, *MIFAO* 21, 1917, p. 217-224; A. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre*, Paris, 1925; G. Walser, Th. Pekary, *Die Krise des römischen Reiches*, Berlin, 1962, p. 15-17; J.-Cl. Grenier, *Les Titulatures des Empereurs romains dans les documents en langue égyptienne*, *Papyrologica Bruxellensia* 27, 1989, p. 77 sq.

grès et de briques mêlés à de la céramique et, en particulier, à des tessons d'amphores annelées en terre cuite marron. Parmi les blocs de grès, signalons un grand fragment de linteau, et beaucoup d'éléments décorés provenant du montant ouest de la porte qui se dressait en avant de la tombe (VdR 95) creusée dans le versant sud de la montagne thébaine. Ces fragments, noircis par le feu, étaient à l'origine stuqués, peints et dorés. Le vestibule du monastère et les pièces construites en contrebas de l'éperon rocheux semblent appartenir à une seconde phase de construction du Deir et correspondre à un agrandissement de ce dernier, probablement au cours du VI^e siècle de notre ère.

À l'époque romaine la réoccupation massive des tombes de la vallée des Reines est sans aucun doute liée à l'implantation, sous le règne d'Antonin le Pieux, de notre petit sanctuaire situé à son entrée, entre la vallée de la Corde et la vallée des Trois Puits.

Description [fig. 1 et 4].

Cette pierre (DR 234 A et B) est en grès et a la forme d'un tronc de pyramide irrégulière. Les faces sont trapézoïdales; seul le côté arrière est vertical et les trois autres faces sont légèrement inclinées. La pierre mesure environ une coudée de haut (52-53 cm), avec une section rectangulaire qui, à la base, est de 36 cm de large sur 33 cm de profondeur. Elle est assez endommagée dans sa partie supérieure; un éclat complète la partie inférieure qui est piquetée. Seuls la face principale et les côtés latéraux sont décorés, à 10 cm de la base, d'un tableau (hauteur : 34,5 cm; largeur : 30 cm) en léger retrait de 1-1,5 cm par rapport à la surface de la pierre. La face arrière verticale est aussi dressée et devait s'adosser à une construction. Un tore ornait certainement le haut du monument. L'inscription de dix lignes est gravée sur le tableau principal, elle se poursuit sur la plinthe (une ligne). Une seconde inscription de deux lignes occupe la partie supérieure du tableau de la face latérale droite. Le travail en est assez grossier; des traces de couleur prouvent que les signes étaient peints en rouge. S'agit-il d'un autel? Étant donné l'état de sa partie supérieure, il est difficile de savoir si nous avons affaire à un autel à cornes³ ou à une simple base.

Les inscriptions grecques [fig. 5-6].

- a. La dédicace proprement dite (tableau principal).
- b. Les années régnales (tableau latéral).

a. Inscription grecque de dix lignes, neuf lignes sur le tableau principal, la dixième et dernière ligne sur la plinthe; la hauteur des lettres va *crescendo* au fil du texte : de 1,5 à 2 cm (l. 1-3), à 2-2,5 cm (l. 6-7), à 2,5-3 cm (l. 8-9), à 3,5-4,5 cm (l. 10); *alpha* à barre droite, *epsilon*, *sigma*, *omega* lunaires; traces de carmin dans les lettres.

3. G. Soukiassian, « Les autels "à cornes" ou "à acrotères" en Égypte », *BIFAO* 83, 1983, p. 316-333.

Gravure irrégulière, pas d'alignement. On a apparemment le début et la fin du texte, mais le bord gauche des lignes 1-3 manque.

- ¹ [± 4-5]ωρος Πα-
 [± 3-4]ιος νεω-
 [κόρ]ος ἱεροκῆ-
 ρυξ Ἀπόλλωνος
⁵ θεοῦ μ[εγίστου]
 ἀνέθη[κεν] ὑπὲρ
 εὐσεβείας χάριν
 ἐπ' ἀγαθῶι ("Ἐτους) γ''
 Ἀλεξάνδρου
¹⁰ Ἀθῦρ κδ

« ...ôros, fils de Pa...is, néocore, héraut sacré d'Apollon, dieu suprême, a fait cette dédicace, à cause de sa piété, dans une bonne intention. L'an 3 d'Alexandre (Sévère), le 24 Hathyr »

1-2. La fin du nom du dédicant est sans doute -ôros (on distingue la base du *rhô*) : probablement un nom en -δωρος, par exemple Isidôros qui conviendrait très bien. Le patronyme est un nom égyptien, Pa...is, d'où le génitif -ios : on songe naturellement à Πασῆμις, le nom du dieu de Djémé, particulièrement fréquent dans les *Memnonia*⁴.

2-3. Nous restituons νεω[κόρ]ος, car, sauf à supposer une faute]ος pour]ου, l'usage du grec interdit de restituer νεώ[τερ]ος : il faudrait en effet -]ωρος Πα[...]ιος νεω[τέ-ρ]ου ou alors -]ωρος νεώτερος Πα[...]ιος. Le titre de néocore correspond fondamentalement, dans la documentation égyptienne, à une fonction, religieuse ou honorifique, attachée au culte de Sérapis⁵. On connaît à Thèbes, enterrés dans les *Memnonia*, les néocores de Sérapis Pebôs et Kratès, respectivement fils de Kratès et de Psenmonthès⁶ et le décurion Gaius Iulius Antoninus, restaurateur du petit Serapieion de Louqsor⁷. On était surtout néocore de Sérapis, mais il y en avait d'autres, comme ici : à Thèbes même, dans une inscription de Karnak, trois néocores d'origine égyptienne, d'après les noms⁸. Le néocorat semble avoir pu consister tantôt en une fonction religieuse

4. A. Bataille, *Les Memnonia*, RAPH 23, 1952, p. 304.

5. Une liste des néocores de Sérapis a été établie par H.R. Goette, MDAIK 45, 1989, p. 182-186 (*non vidimus*) à laquelle renvoie É. Bernard, « Épitaphe d'un athlète d'Hermoupolis Magna », ZPE 87, 1991, p. 59-64, n. 1.

6. BIFAO 36, 1936, p. 165-174.

7. BIFAO 81, 1981, p. 115-148, en part. p. 130 sq.

8. BIFAO 70, 1971, p. 31-34, en part. p. 34 : Iulius Didymos, Iulius Bèsariôn et Iulius Sarapammôn étaient néocores et autre chose, c'est-à-dire que leur titre de néocores est suivi d'un autre nom de fonction, malheureusement perdu.

réelle, tantôt en un titre honorifique⁹. Dans le cas présent, nous opterons pour la première possibilité, le néocorat étant associé à la fonction de « héraut sacré » et le dédicant étant d'origine égyptienne, mais hellénisé : c'était, en tant que néocore, une sorte de sacristain attaché à un sanctuaire d'Apollon.

3-5. Le dédicant était « héraut sacré » : cette fonction, la *hiérokèrykia*, est mieux connue dans l'Orient méditerranéen qu'en Égypte même; elle s'inscrit régulièrement dans deux contextes, l'un agonistique, l'autre proprement cultuel, comme cela ressort des sources épigraphiques; dans le premier cas, c'est une fonction honorifique qui a notamment rapport à des concours¹⁰; dans le second, c'est une fonction sacerdotale exercée par des notables¹¹; elle peut être appréhendée dans ce qu'elle a de spécifiquement religieux lorsqu'elle a pour objet la remise en état des autels d'un temple¹².

En Égypte, c'est ici la première mention épigraphique du *hiérokèryx*. Une source littéraire fait état d'un « héraut sacré » à Naucratis, qui récite les prières traditionnelles lors des grandes fêtes de la cité, dont les panégyries d'Apollon¹³; ce passage montrerait que le *hiérokèryx* n'était pas un prêtre à proprement parler, mais faisait partie du personnel du culte, qu'il était un des « employés sacrés »¹⁴.

La documentation papyrologique est décevante : la fonction ne paraît attestée qu'une seule fois, à Oxyrhynchos, au III^e s. de notre ère, dans un serment prêté par quelqu'un qui jure de garder les secrets (*mysteria*) qui lui seront transmis, mais le contexte est mutilé et obscur¹⁵.

On a vu ci-dessus qu'une fois le *hiérokèryx* était chargé de l'entretien des autels; il est clair, par ailleurs, que sa fonction de héraut le préposait également à la célébration des sacrifices¹⁶. Or, il se trouve que notre inscription est précisément gravée sur un autel qui est probablement lui-même l'objet dédicacé : le dédicant, néocore et héraut sacré, devait réciter des prières lors des libations et des sacrifices.

9. Fr. Dunand, « Le culte au Serapieion de Louqsor », *BIFAO* 81, 1981, p. 141 : « Le néocorat a dû être conféré à des magistrats ou à des personnages dotés de fonctions officielles, sans entraîner pour eux l'obligation d'exercer une charge sacerdotale. »

10. L. Robert, *Hellenica* XI-XII, 446, qui renvoie en particulier à *PSI* 14, 1422, où un ancien athlète sollicite la charge de héraut de l'Heptanomie; cf. *Bull. épigr.* 1961, 163; 1971, 266.

11. Ces notables exerçaient des magistratures municipales, tel un « héraut sacré » de la déesse (Artemis) à Éphèse (*Bull. épigr.* 1977, 438); même cas de figure, encore à Éphèse (*SEG* 39, 1989, n° 1195); un épistate est aussi « héraut sacré », à Chios (*SEG* 37, 1987, n° 978).

12. *Bull. épigr.* 1976, 230; 1956, 274 b.

13. Athénée, *Deipnosophistes* 14, 149; cf.

A. Bernand, *Le Delta égyptien* II, p. 596 : « ... lors de la panégyrie en l'honneur d'Apollon Kômaios ... après avoir pris place sur les lits, les convives se relèvent, se mettent à genoux, pendant que le héraut sacré récite les prières traditionnelles, et tous ensemble font des libations ».

14. W. Otto, *Priester und Tempel* I, p. 163 sq. : les hiéropes et les hiérothytes avaient affaire avec les sacrifices, les timouches et le *hiérokèryx*, on les trouve lors des grandes fêtes des dieux de leur ville.

15. *PSI* 1162, 8, recensé dans le *Spoglio lessicale*, s.v.; ni le *WB*, ni le *Supplement* de Kiessling ne donnent rien; J. Ronchi, *Lexikon theonymon*, ignore le terme.

16. Cette double acception est conférée au terme dans la traduction qu'en donne *LSJ*, 821, s.v. : « herald or attendant at a sacrifice ».

Les titres de néocore et de hiérokéryx sont bien grecs, tout comme l'est le dieu Apollon, dieu suprême — ou dieu grand, si l'on restitue *μεγάλου*, ce qui est également possible — du sanctuaire dont le dédicant est le desservant, en l'occurrence le temple du Deir el-Roumi, dans la vallée des Reines. L'assimilation du dieu Montou, en vogue dans la Thébaïde à l'époque grecque et romaine, à Apollon, et ce, en particulier, sur la rive gauche thébaine, a été établie à travers l'onomastique et l'épigraphie¹⁷. Une dédicace de Milésiens à Apollon, le dieu de leur patrie, trouvée à Médinet Habou et datée de la première moitié du III^e s. apr. J.-C., donc tout à fait contemporaine de la nôtre, prend ici un relief particulier : elle fut interprétée comme une manifestation singulière d'étrangers de passage, peut-être des militaires¹⁸. Il se pourrait bien que ce soient des pèlerins venus adorer Apollon, un dieu implanté à Thèbes de longue date¹⁹.

6-7. *ὑπὲρ εὐσεβείας χάριν* : tour pléonastique, par télescope, à l'époque tardive, d'*εὐσεβείας χάριν* et de *ὑπὲρ εὐσεβείας*²⁰.

8. La présence de l'*iota* adscrit est, pour l'époque, un archaïsme.

8-10. Le 24 Hathyr de l'an 3 de Sévère Alexandre correspond au 20 novembre 223 apr. J.-C. Il faut noter que cette titulature courte, minimale, réduite au seul surnom *Alexandros*, est fort rare²¹ : il faut l'imputer au manque de place dû à l'étroitesse de la surface inscrite.

b. Inscription grecque de deux lignes, sur le tableau latéral.

Hauteur des lettres : 3-4 cm; hauteur du sigle de l'année (sinusoïde verticale) : 5-6 cm; le sigle de l'année est suivi, une fois de traits obliques parallèles (l'an 2), les autres fois d'un trait horizontal (les ans 3, 5 et 6).

β (ἔτους) γ (ἔτους) δ (ἔτους)

ε (ἔτους) ς (ἔτους) ζ (ἔτους)

1. S'' S⁻ 2. S⁻

« an 2; an 3; an 4; an 5; an 6; an 7 »

En l'absence de toute autre précision, nous attribuons ces années régnales à Sévère Alexandre, soit 222/223; 223/224; 224/225; 225/226; 226/227; 227/228 apr. J.-C. Elles commémorent probablement des cérémonies qui avaient lieu une fois l'an, des sacrifices ou des libations sur l'autel.

17. Bataille, *op. cit.*, p. 92 sq.

18. *Ibid.*, p. 94.

19. Le culte d'Apollon à Thèbes est peut-être déjà attesté à la fin du III^e s. av. J.-C., à travers une dédicace à Isis, Sérapis et Apollon achetée à Louqsor : dernière édition par A. Bernand, *Le Delta II*, p. 749 sq., n° 13; décrétée comme provenant de Naucratis en vertu d'un critère interne, qui ne nous paraît pas déterminant, elle pourrait bien provenir de Thèbes même; on sait

bien que les pierres voyagent, mais pourquoi vendre, à 1 000 km au sud, une stèle qu'on aurait pu vendre tout près, à Alexandrie, par exemple?

20. Par exemple, É. Bernand, *IG Fayoum I*, 91 (dédicace postérieure à 212 apr. J.-C.); *IGL Akôris 25* (Haut-Empire); en dernier lieu, *IG Louvre 29* (203 apr. J.-C.).

21. P. Bureth, *Les Titulatures impériales*, p. 108, ne donne que trois exemples de cette titulature, correspondant aux années régnales 1, 3 et 8.

Conclusion.

Nous ne pouvons être sûrs que ce monument faisait partie du mobilier du sanctuaire romain. Pourtant, certains indices le laissent clairement supposer : en effet, si parmi les pierres de remploi toutes n'appartiennent pas au sanctuaire, il est à noter que notre inscription a été retrouvée à proximité d'autres pierres provenant bien de celui-ci. La datation et la dédicace semblent aussi plaider dans ce sens. Le sanctuaire, sans aucun doute, fondé sous Antonin le Pieux (entre 138 et 161), a perduré au moins jusqu'au règne de Dioclétien²² et englobe bien l'an 3 de Sévère Alexandre (223-224). À propos de la date du 20 novembre 223, il serait intéressant de pouvoir préciser à quel ordre de célébration elle se rattache : événement en rapport avec l'Empire ou le règne de l'empereur²³, fête culturelle²⁴ (grande fête officielle, dévotion locale individuelle ou collective) ou encore date anniversaire se rapportant à la vie de notre *hiérokèryx*. De plus, la notation de plusieurs années de règne sur la face latérale de la pierre pourrait indiquer que notre dédicataire est resté en fonction pendant plusieurs années. Nous avons constaté également que le sanctuaire était étroitement lié au culte de Médinet Habou et que le dieu Montou y tenait une place toute particulière²⁵. Enfin, si nous acceptons l'assimilation de Montou à Apollon²⁶, nous n'avons plus alors à douter de la provenance de ce monument.

22. Notons que la dernière attestation de l'enterrement d'un taureau Bouchis date de 340, cf. J.-Cl. Grenier, « La stèle funéraire du dernier taureau Bouchis », *BIFAO* 83, 1983, p. 197-208 et pl. 41. On sait depuis peu qu'en 324, 333/334 ou 347/348, et peut-être 357 apr. J.-C., la corporation des sidéurgistes d'Hermônthis venait en procession au temple de Deir al-Bahâri sacrifier un âne « devant le dieu » (A. Lajtar, *Proskynema Inscriptions of a Corporation of Iron-workers from Hermônthis in the Temple of Hatshepsut in Deir el-Bahari : New Evidence for*

Pagan Cults in Egypt in the 4th Cent. A.D., *JJP* 21, 1991, p. 53-70).

23. D'après les données connues, aucune date ne semble correspondre. Cf. P. Herz, « Kaiserfeste der Prinzipatszeit », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* 2, 16, 2, 1978, p. 1185-1187; D. Kienast, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt, 1989.

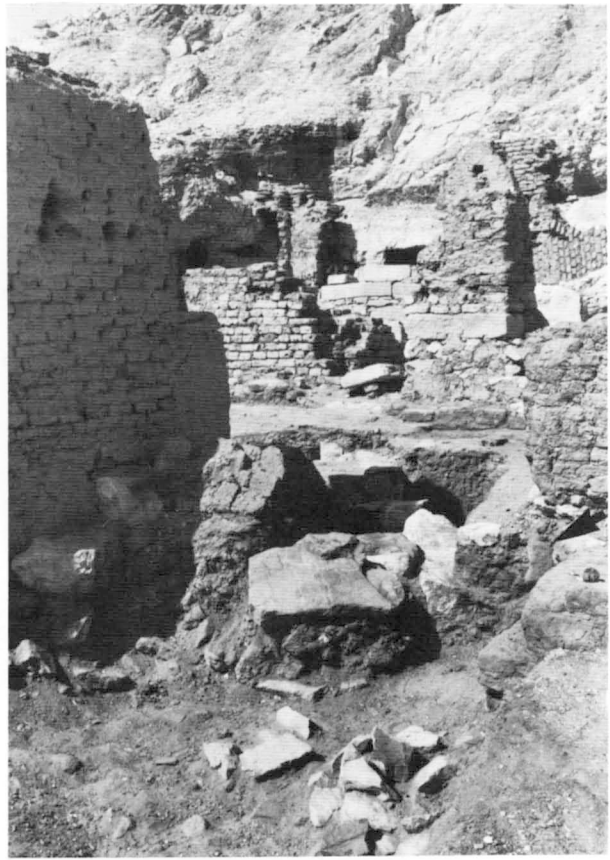
24. H. Altenmüller, *LÄ* II, col. 171-191.

25. Lecuyot, *op. cit.*, p. 384 sq.

26. Bataille, *op. cit.*, p. 93 sq.



(Photo G.L.)



(Photo G.L.)

Fig. 1. Deir el-Roumi, DR 234 « autel en grès ».

Fig. 2. Deir el-Roumi. Vue vers le nord du sondage effectué à l'entrée du monastère en 1991 : au centre, fragment de linteau et, au fond du sondage, blocs en grès provenant du sanctuaire romain.

Fig. 3. Deir el-Roumi. Détail du remplissage avec, sous le montant est de la porte d'entrée du couvent, à droite sur la photo, le sommet de « l'autel » au moment de sa découverte.



(Photo G.L.)

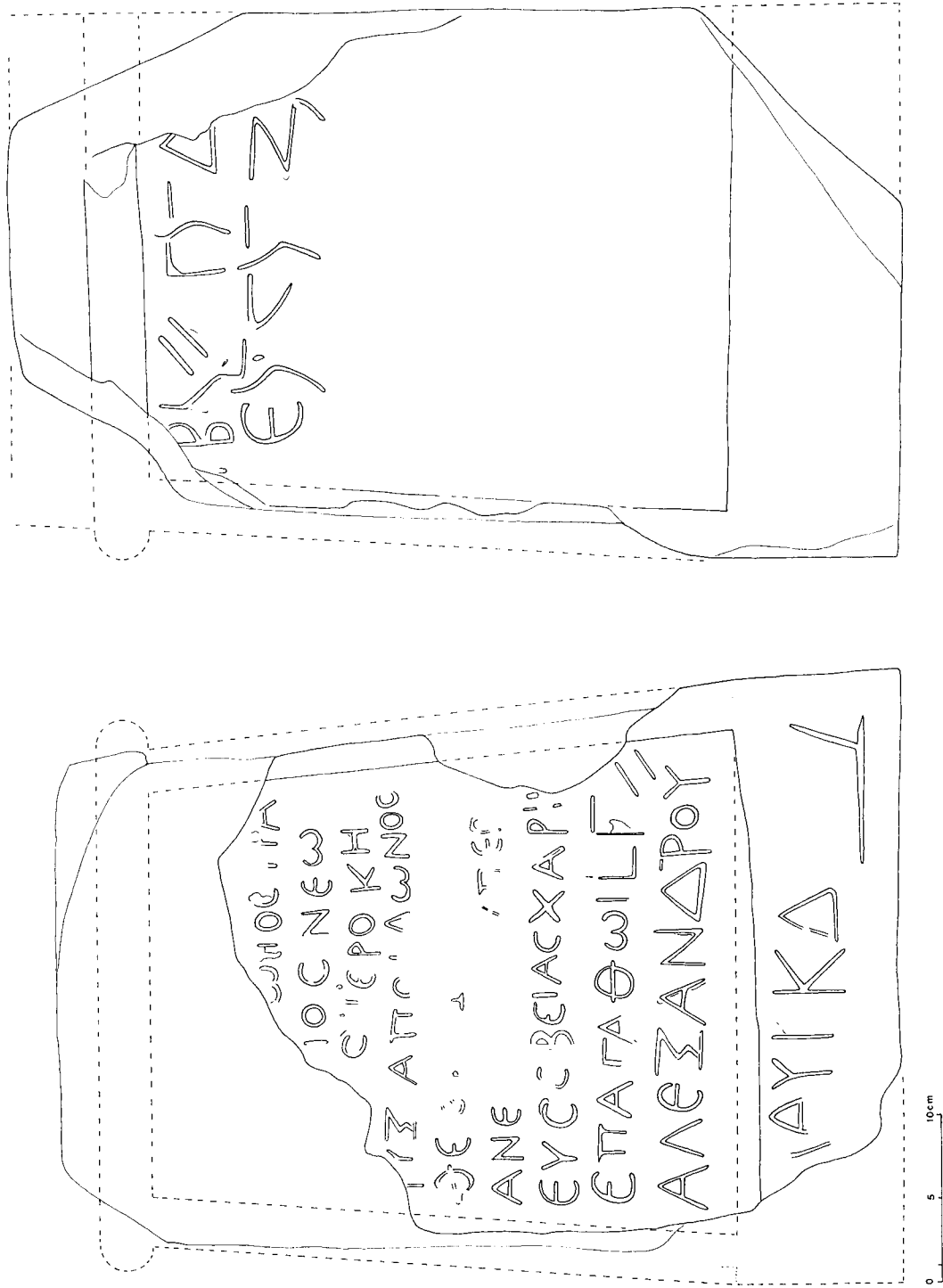
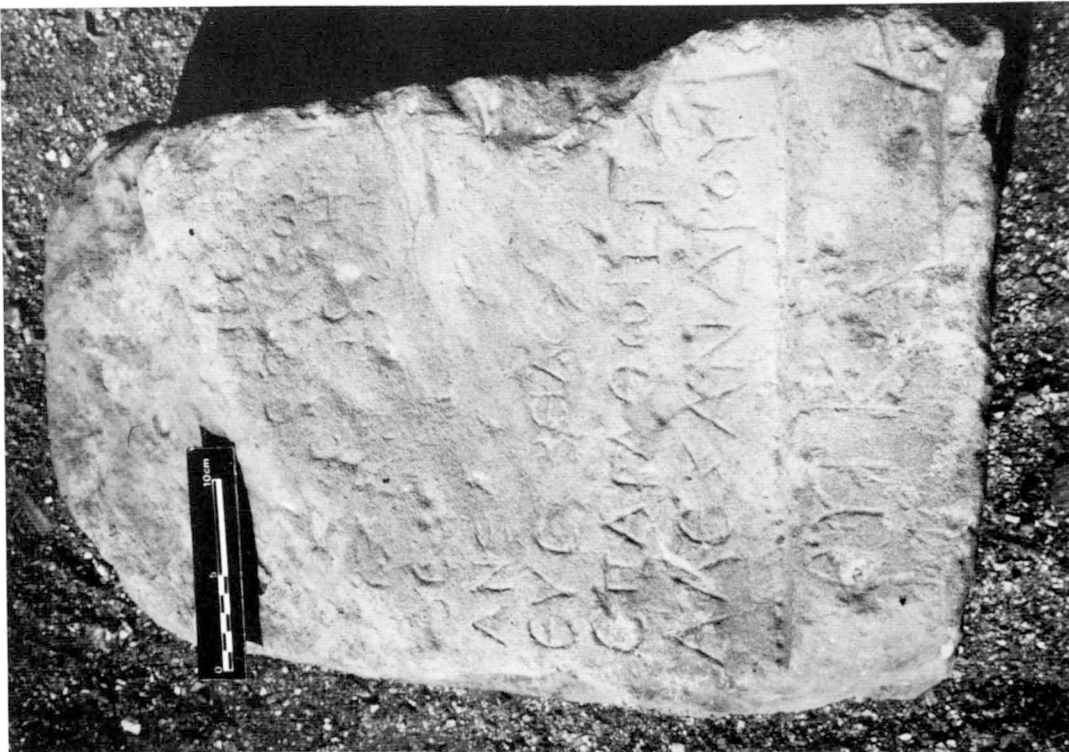


Fig. 4. Dessin de la pierre en grès DR 234. Vue de face et côté latéral droit. (G.L.)



(Photo G.L.)

Fig. 6. Deir el-Roumi, DR 234, face latérale droite.



(Photo G.L.)

Fig. 5. Deir el-Roumi, DR 234, face principale.